

**UIMMInvest PMI**  
**24 mars 2011**

**Intervention de Frédéric SAINT-GEOURS**

Bonjour à tous,

L'an dernier, nous avons officiellement lancé les deux fonds de dotations de l'UIMM pour financer des projets d'insertion et d'innovation portés par les entreprises industrielles.

Le premier, *Agir pour l'insertion dans l'industrie*, est abondé à hauteur de 70 millions d'euros sur cinq ans. Il répond au besoin criant de compétences exprimé par une grande partie des 45.000 entreprises adhérentes de l'UIMM. Grâce à ce fonds, nous formerons des jeunes et des salariés éloignés de l'emploi dans de cadre de chantiers installés au plus près des entreprises industrielles.

Le second instrument d'avenir, le *Fonds pour l'innovation dans l'industrie*, financera 20 millions d'euros de projets locaux visant à rapprocher les mondes de la recherche et de l'industrie.

Dans les deux cas, il est question de notre responsabilité et de notre engagement à servir les industries que nous représentons. Dans les deux cas, c'est tout le réseau des 78 adhérents territoriaux et des 13 fédérations professionnelles qui se mobilise pour aider les PMI à se développer, à se moderniser et à s'ouvrir. Dans les deux cas, l'UIMM crée les services dont ses adhérents ont besoin et poursuit sa transformation pour devenir une grande organisation qui conseille, qui soutient et qui investit pour les industries technologiques.

En vous conviant aujourd'hui à inaugurer officiellement *UIMMInvest PMI*, j'ai le sentiment de poser une nouvelle pierre de cet édifice. Je le redis souvent, l'industrie française connaît une situation d'urgence, moins marquée par les conséquences de la crise de 2008-2009 que par une décennie de perte de compétitivité économique et sociale.

C'est pourquoi *UIMMInvest PMI*, dont nous avons décidé la création en 2008, n'a pas attendu ce matin pour démarrer ces travaux. Mis en service en 2010, *UIMMInvest PMI* a déjà fait profiter 20 entreprises de ses services et financé leur développement à hauteur de 10 millions d'euros de projets (prêts participatifs et prêts complémentaires). Je vous présenterai les modalités d'action dans un second temps. Je veux d'abord m'attarder sur l'objectif que nous poursuivons à travers la création de ce nouveau dispositif d'investissement.

Si nous n'entendons pas nous substituer aux organismes de prêts, aux banques ou aux fonds de private equity, nous souhaitons cependant exprimer une idée forte : **aujourd'hui, l'industrie reprend en main son destin**. Lors de la dernière convention nationale de l'UIMM, en mars 2010, j'avais appelé de mes vœux l'émergence d'une voix forte et audible pour l'industrie française. La création d'*UIMMInvest PMI* répond en partie à cet objectif : les ressources des industriels doivent servir le développement de l'industrie française. L'UIMM doit accompagner les entrepreneurs les plus innovants, ceux qui veulent dépasser les frontières technologiques, géographiques, sociales et environnementales de leur développement.

L'industrie reprend en main son destin. J'en ai la conviction lorsque je vois affluer à l'UIMM des projets industriels intéressants, portés par des PMI - qui composent 80% de nos adhérents - et à qui sont destinés les 50 millions d'euros d'*UIMMInvest PMI*.

En étudiant les conditions dans lesquelles se développent nos industries, nous avons identifié trois facteurs clés.

Le premier, la dynamique de recherche et d'innovation, met les industriels face à une difficulté réelle : avant de déboucher concrètement sur un développement d'activité, la démarche d'innovation doit passer par des phases d'industrialisation ou de validation de nouveaux marchés. Or ces phases qui ne représentent pas de rentabilité immédiate, nécessitent des financements adaptés. *UIMMInvest PMI* apporte une première réponse à cette difficulté en facilitant l'accès aux financements.

Le deuxième facteur, c'est le financement de la partie immatérielle d'un investissement de croissance et de développement. On l'oublie parfois, mais les industries ont considérablement réduit leur endettement courant et développé leurs capacités d'autofinancement ces quinze dernières années. En France, beaucoup d'entrepreneurs répugnent à l'idée de puiser dans leur réserve de trésorerie pour investir.

Dans ces deux premiers cas, *UIMMInvest PMI* facilite l'accès à des financements non conventionnels – les prêts participatifs – qui permettent aux entreprises de renforcer leurs capitaux stables par des quasi fonds propres sans rendre nécessaire une entrée au capital de l'entreprise.

Ces prêts participatifs sont distribués par une banque ou par un établissement spécialisé :

- Dans le premier cas, deux fonds de garantie ont été créés :
  - o « Croissance PMI » ouvert il y a près d'un an et géré par la CMGM (FIM) ;
  - o et ESSOR PMI lancé ces jours-ci géré par la SOMUDIMEC, établissement initié et porté par les CST du grand Sud Est
- Dans le deuxième cas, le prêt participatif est distribué par un établissement spécialisé : OSEO Financement en Midi-Pyrénées et FINORPA dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Le troisième facteur, c'est dans certains cas, le renforcement nécessaire des fonds propres. Beaucoup de PMI familiales freinent leur développement, hésitant à ouvrir leur capital à de nouveaux investisseurs qui n'ont pas la capacité d'attendre avant de revendre leur participation. Ces PMI forment pourtant le tissu industriel de notre pays, et méritent de conquérir de nouvelles positions en Europe et à l'international. *UIMMInvest PMI* répond encore une fois à leurs préoccupations : des fonds d'investissement dits patients concentreront des capitaux disposés à être investis sur la durée d'un cycle industriel qui peut atteindre voir dépasser 10 ans, contre 5 à 8 ans pour les fonds d'investissement classiques.

Je le dis en conclusion, nous comptons sur l'effet de levier conséquent que « nos » 50 millions d'euros produiront aux côtés de nos partenaires financiers. L'ambition que je partage avec les 45.000 entreprises de l'UIMM est bien celle de la transformation de notre industrie vers une marque France plus compétitive, plus innovante, plus conquérante.

**Il faut pour cela adapter le temps financier au temps industriel. Car investir dans l'industrie, c'est investir dans l'économie tout entière.** Et lorsque les entreprises industrielles prennent elles-mêmes la mesure de l'urgence, elles montrent que des solutions existent et que des moyens considérables peuvent y être consacrés.

Merci.